

Nodier et « les romances pseudographiques de Clotilde »

pour Adrien Sankèze, traducteur.

Abstract: Published in 1803, and republished several times afterwards, the “*Poésies de Clotilde de Surville*” (*Poems of Clotilde de Surville*) knew a real success in bookshops even though the author, an aristocrat of the 15th century, had very soon been suspected of non-existence. Well aware of the hoax, Nodier nevertheless esteemed that “Clotilde’s pseudographic romances are sublime” and even “above all critics”. Thus his successive position takings are worth to be observed though their basic ambiguity as they display an unfailing clear-sightedness as well as a certain taste for pastiche. It is besides the reason why Sainte-Beuve took pleasure in attributing the entire responsibility of the second book of *Poésies inédites de Clotilde* (1826) (*New poems of Clotilde*) to Nodier who, in fact was merely the astute co-editor. If the reception of these apocryphal books allows, as time goes by, to oppose the implacable demystifiers (such as Quérard or Gaston Paris) and the dupes, who stubbornly want to prove the authenticity of a forgery yet manifest, it also lets us catch a glimpse of Nodier’s elegant serenity and his singular posture: that of a discreet accomplice and an advised reader, who knew, as well, how to salute in his own way the *genius* of Ossian or of Bonaventure des Périers.

Keyword: literary hoax, poetry, Middle Ages.

Résumé : Publiées en 1803, et plusieurs fois rééditées par la suite, les *Poésies de Clotilde de Surville* connurent un franc succès de librairie quoique leur auteur, une aristocrate du xv^e siècle, eût très vite été soupçonné d’inexistence. Bien au fait de la supercherie, Nodier n’en a pas moins estimé que « les romances pseudographiques de Clotilde sont sublimes » et même « au-dessus de toutes les critiques ». Ainsi ses prises de position successives valent-elles d’être observées à travers leur ambiguïté foncière, car elles témoignent d’une indéfectible clairvoyance en même temps que d’un goût certain pour le pastiche. C’est d’ailleurs pour cette raison que Sainte-Beuve se plut à attribuer l’entière responsabilité du second recueil de *Poésies inédites de Clotilde* (1826) à un Nodier qui, au juste, n’en fut que l’astucieux co-éditeur. Si la réception de ces apocryphes permet, au fil du temps, d’opposer les démystificateurs implaca-

bles (tels Quérard ou Gaston Paris) et les dupes, qui s'obstinent à prouver l'authenticité d'une contrefaçon pourtant manifeste, elle laisse également entrevoir l'élégante sérénité de Nodier, et sa posture singulière : celle d'un complice discret et d'un lecteur avisé, qui sut pareillement saluer à sa façon le *génie* d'Ossian ou de Bonaventure des Périers.

Mots-clés: supercherie, poésie, Moyen Âge.

Rendant compte, le 10 août 1817, du *Traité du choix des livres* publié par Gabriel Peignot, Charles Nodier voyait figurer

avec plaisir Clotilde de Surville au nombre des poètes qui doivent entrer dans une bibliothèque choisie ; mais je ne sais par quelle raison elle seroit placée, dans l'ordre chronologique, avant Malherbe. Tout le monde sait maintenant que ses ouvrages ont été composés de notre temps [...]. Les bibliographes n'ont donc pas le droit de consacrer dans leurs systèmes l'innocente supercherie de M. de Surville. Clotilde est un poète ingénieusement créé pour l'imagination, mais qui ne peut pas être reconnu par l'histoire¹.

Sept ans plus tard, François Raynouard tenait une position comparable, à propos de l'anthologie que Pierre-René Auguis venait de consacrer aux *Poètes françois depuis le XII^e siècle jusqu'à Malherbe*². Que les œuvres d'un auteur inventé de toutes pièces y côtoient celles de ses « contemporains » Christine de Pisan, Alain Chartier ou Charles d'Orléans, un tel anachronisme fâchait certes le spécialiste des troubadours ; mais, rapprochant ces compositions de celles d'Ossian, de Rowley (alias Chatterton) ou du Troubadour de l'Espérou (exhumées par Fabre d'Olivet), il n'en appréciait pas moins leur facture imitative : « Leur qualité reconnue de pseudonymes n'empêchera pas de les rechercher comme on recueille ces fausses médailles que les curieux s'empressent de mettre à côté des véritables, et dont le rapprochement est utile à l'étude même de l'art³ ».

Tout autre sera, un demi-siècle après, l'opinion du philologue Gaston Paris. Dans un article critiquant vertement les quelques érudits qui avaient accordé du crédit aux apocryphes, le prestigieux médiéviste ne tiendra plus cet « agréable pastiche » que pour une forgerie irrecevable : « Ce pourrait être, au point de vue de l'histoire de la langue, un travail utile pour des commençants que de démontrer que la plupart des tournures usitées dans ces poésies n'ont pu être employées au xv^e siècle⁴ ». Cette sanction définitive marquera du reste le point final d'une polémique qui s'était étendue sur près de quatre-vingts ans.

Clotilde de Surville fut en effet l'auteur supposé dont le succès de librairie suscita les plus vives passions pendant la plus longue période.

Afin de mieux comprendre la part ambiguë – celle d’un critique avisé, mais aussi d’un éditeur complice et amusé – que Nodier prit à ce phénomène littéraire, il convient de rappeler quelques-uns des principaux événements y afférents⁵. Car même les meilleurs spécialistes de Nodier n’ont, jusqu’à présent, guère fait cas de sa contribution ni de son argumentaire, pourtant aussi ouvertement contradictoire que celui qu’il put développer quant à Ossian. L’un des rares à en faire état, Raymond Setbon évoque fugitivement une « Clotilde de Sureville » dont les poésies, « sensées [*sic*] être du xv^e siècle, seront éditées pas Nodier lui-même en 1827⁶ ». Sans préciser leur date de composition, l’exégète note simplement que ces textes pouvaient séduire la droite monarchiste de l’époque par les « allusions aux événements les plus récents (“La France livrée au Léopard”, “son prince banni”) ». Cela seul justifie-t-il que Nodier, dans la préface à ses propres *Romances*, ait estimé que « les romances pseudographes de Clotilde sont sublimes⁷ » et qu’en 1825 encore, il les ait élevées « au-dessus de toutes les critiques⁸ » ?

Les *Poésies de Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis Madame de Surville, poète français du xv^e siècle*, parurent chez Henrichs en 1803, préfacées et annotées par Charles Vanderbourg. À l’édition originale, un volume in-8 de CXXIII-259 p., s’ajoutèrent l’année suivante deux livraisons identiques, aux formats in-12 et in-18 (impr. de P. Didot l’Aîné), qui mettaient à la portée de chacun la « Ballade à mon espoux », l’« Épître à sa dousce amy Rocca », la « Traduction d’une ode de Sapho », le « Dialogue : Qu’est-ce qu’Amour ? », l’« Élégie sur la mort d’Héloÿsa » ou encore ces « Verselets à mon premier né », dont nous citerons le célèbre refrain et le premier couplet⁹ :

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton pere,
 Dors sur le seyn que ta bousche a pressé !
 Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mere,
 Tiens doux œillet par le somme oppressé !
 Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre,
 Gouste ung sommeil qui plus n’est fait pour moy !
 Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre...
 Ainz qu’il m’est doux ne veiller que pour toy !

Ancien officier de marine (qui siégera plus tard à l’Académie des inscriptions et belles-lettres), Vanderbourg est alors connu pour sa traduction du *Laocoon* de Lessing. Grâce à une réputation bien assise, il pourrait se porter garant de l’authenticité des *Poésies* ; or sa caution reste équivoque car, tout le premier, il regrette l’absence de manuscrits ou de documents originaux. Plutôt que de réfuter la « foule d’objec-

tions » que ces œuvres ne manqueront pas de susciter, l'éditeur en dresse une liste méthodique et aide « le lecteur à se former une opinion » en attirant l'attention sur toutes les invraisemblances, incongruités ou lacunes dont souffre ce recueil. Non sans alléguer que ces poésies « paroissent vraiment originales pour le fond, et même généralement pour le style », il s'en remet au marquis Joseph-Étienne de Surville, descendant (réel) de Clotilde et « dernier propriétaire » de ses écrits : « Il faut l'avouer, lui seul avoit assez de connaissances, assez de preuves pour démontrer ce qu'il avançoit » (p. VI). Ce noble militaire n'est hélas plus là pour « produire l'attestation » requise, car il a été fusillé en 1798 pour sa fidélité au roi de France. Comble de malchance enfin, les pièces autographes du xv^e s. avaient été détruites pendant qu'il était en exil, dans un gigantesque autodafé ordonné par le comité révolutionnaire. Restent uniquement les fragments recopiés par le marquis lui-même, avant son émigration, mais

comment s'imaginer que vers la fin du dix-huitième siècle un homme se soit amusé à feindre des querelles littéraires entre les écrivains du règne de Charles VII, à tourner Alain Chartier en ridicule, non pas en passant, mais à plusieurs reprises, dans une poétique qui sembleroit faite exprès, et dans ces rondeaux déclinatifs assujettis aux règles les plus difficiles et les plus bizarres ? [...] Comment croire qu'il se seroit donné la peine d'imaginer une suite de faits et d'être chimériques (tels que l'on devoit supposer alors les femmes poètes qu'il nous cite et toute leur histoire) dans la seule vue de justifier l'authenticité d'un très petit recueil de vers ? (p. LXVI)

S'il ne dénonçait pas ouvertement la mystification, Vanderbourg opérerait une scission significative entre les « critiques » ou les « curieux », et les « femmes, dont le cœur est en général plus tendre que le nôtre ». Aux premiers il offrait les éléments d'une discussion savante, aux secondes il demandait d'apprécier « le cachet du sexe le plus tendre » dans « ces morceaux pleins de chaleur et de vérité ». Et ce départ est bien représentatif de la réception du livre, dont la très romantique fortune fut assurée par le grand public des non-spécialistes, et le scandale par les érudits. Voilà d'ailleurs pourquoi, d'après Gaston Paris, Vanderbourg sut habilement tirer « un avantage personnel » en s'arrangeant pour que « la petite édition bon marché (48 sous) faite à son profit se vende fort bien, tandis que la grande, dont la famille [*i.e. la veuve du marquis*] avait le bénéfice, n'eut pas de débit » (*loc. cit.*, p. 134).

Dès les années 1810, la plupart des « juges quelque peu compétents » (*ibid.*, p. 133) n'envisageaient plus l'authenticité, même partielle, de ce « monument curieux » où, selon la formule de Villemain, la «

fabrication moderne se trahit par la perfection même de l'artifice ». S'accordant à voir là « une petite construction gothique élevée à plaisir par un moderne architecte¹⁰ », les érudits restaient toutefois partagés sur l'attribution exacte des *Poésies*. Dans la notice nécrologique qu'il consacrera à Vanderbourg, Daunou, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, attribuera à son collègue « la part principale¹¹ » du recueil paru en 1803, reprenant ainsi une idée déjà émise par Raynouard. Sa correspondance avec la veuve du marquis, dépouillée ultérieurement, prouvera en revanche que l'éditeur y était étranger : soixante-sept ans après la parution originelle des *Poésies*, Antonin Macé devait en effet publier des *Études nouvelles, suivies de documents inédits* relatifs à la « Muse du Vivarais », qui lavaient Vanderbourg de cet odieux soupçon et visaient à rendre

enfin, à CLOTILDE DE SURVILLE, parmi les poètes français, son rang et sa place que les plus récents historiens de notre littérature semblent avoir pris à tâche de lui enlever par un dédaigneux et injuste silence¹².

À croire que l'exhortation de ce Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble (Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et de surcroît Chevalier de la Légion d'honneur) fut suivie d'effet puisque, trois ans plus tard, son collègue Henry Vaschalde, Doyen de la même Faculté, proposait d'élever « un monument à la mémoire de CLOTILDE DE SURVILLE, une des plus grandes gloires poétiques de la France¹³ ». C'est donc pour protester contre les indignes bévues de ces deux universitaires et pour mettre un terme à la polémique – « il suffit de lire quatre vers de la prétendue Clotilde [...] pour être convaincu du faux » (*loc. cit.*, p. 135) –, que G. Paris rédigera un rapport acerbe sur leurs ouvrages. Il s'y insurge contre un Macé qui fonde la réalité de l'auteur sur le témoignage de plusieurs personnes ayant « touché de leurs mains » les antiques manuscrits que le marquis de Surville s'employait à transcrire durant son exil : l'une d'elles aurait même « vu le portrait de l'immortelle Clotilde » ! Là donc où Vanderbourg avait feint de croire à la possible authenticité de quelques fragments, Macé faisait preuve d'une absolue candeur ; en annexe, il allait jusqu'à exposer les résultats d'une enquête menée sur le terrain vivarais, alléguant que le souvenir de Clotilde est toujours vivace aux alentours du château de Vallon¹⁴. Pour autant, les témoignages glanés à cette époque ne remontent guère qu'au début du siècle : comme le signale G. Paris, le marquis ayant « dû composer ses pastiches dans le Vivarais entre 1785 et 1790, rien n'empêche qu'il en ait répandu quelques-uns de vive voix ou autrement

avant de quitter la France » (*loc. cit.*, p. 138). Fustigeant l'obstination patriotique et la « perversion du jugement » des deux grenoblois qui n'ont pas perçu la « disparate de langage » dont souffrent ces textes, Paris vitupère l'anachronisme des « idées, sentiments, sujets, connaissances » et de leur restitution (« vocabulaire, grammaire, syntaxe, versification ») en un moyen français d'opérette. Lassé de voir « nos Facultés de province, qui devraient être des centres d'instruction, de goût et de critique, donner de si mauvais exemples », le philologue enraye une fois pour toutes la mécanique de l'argumentation-réfutation et place le débat sur le terrain de la pure imposture.

Évidemment incontestable, sa clairvoyance ne va pas, cependant, sans une assurance quelque peu péremptoire, et le ton adopté apparaît aussi morigénéateur que condescendant. Dès le début de son compte rendu, l'aristarque affirme ainsi que Nodier et le baron de Roujoux ont édité un second recueil de *Poésies survilliennes* « en 1817 », erreur fâcheuse – le volume n'ayant paru qu'en 1826 – sous la plume d'un censeur qui ne jure que par l'exactitude historique. Au vrai, Paris semble n'avoir ni lu ni même vu ce livre, dont il n'a une connaissance vague qu'à travers celui de Macé. Or des plus retorses fut la contribution de Nodier à cette supercherie.

Dès 1812 paraissent anonymement ses *Questions de littérature légale*, où il analyse avec clairvoyance les principaux « indices de supposition » que le marquis de Surville a laissé « échapper » dans les *Poésies de Clotilde*, et « auxquels il est impossible de se méprendre » :

soit que M. de Surville, interrompu par la mort dans son dessein, n'ait pas eu le temps de le porter à sa perfection, soit qu'il lui ait été réellement impossible de feindre assez heureusement pour tromper la fine perspicacité de nos critiques, il ne reste guère de doute sur la fausseté de sa Clotilde. Indépendamment de la pureté du langage, du choix varié des mesures, du scrupule des élisions, de l'alternation des genres de rimes, règle aujourd'hui consacrée, mais inconnue au temps de Clotilde, [...] comment expliquer dans ce poème *De la Nature et de l'Univers*, que Clotilde avoit, dit-on, commencé à dix-sept ans, la citation de Lucrèce, dont les œuvres n'étoient pas encore découvertes par le Pogge [...] ? Comment comprendre qu'elle ait pu parler, à cette époque, des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé, pour la première fois par Huygens, en 1635, et le dernier par Herschel, en 1789¹⁵ ?

Mais le poème en question, Vanderbourg le tenait pour perdu, aussi ne figurait-il nullement dans son édition de 1803 (la seule alors disponible)... Doit-on en déduire que Nodier, prouvant le vrai par le faux, imagine de telles inconséquences pour mieux démontrer que l'œuvre de Clotilde est une « production très moderne, habillée de

lambeaux antiques » ? Le futur bibliothécaire de l’Arsenal semble se jouer du lecteur car ce poème ne fut révélé qu’en 1826, dans un nouveau recueil des *Poésies inédites de Clotilde de Surville, poète français du xv^e siècle*¹⁶, lequel, publié sous la double autorité de Roujoux¹⁷ et de Nodier soi-même, fut immédiatement tenu pour un simulacre forgé, non par Surville ou Vanderbourg cette fois, mais par les deux compar-ses. Appelant de ses vœux, dans les *Questions de littérature*, la mise au jour du « reste des poésies inédites de Clotilde », Nodier semblait avoir habilement ménagé une place à ce futur « recueil, qui sort, à n’en pas douter, des mains de M. de Surville, et qui a été quelques moments dans les miennes ». Légitimant par avance un supplément non moins « digne d’attention que celui qui l’a précédé », il aurait donc trouvé moyen, comme l’affirmait Sainte-Beuve, de rentrer, « en la prolongeant, dans la supercherie innocente¹⁸ ».

Au *De natura rerum*¹⁹,

Ah ! loing, loing pour un tamz, doulz resves de la Grèce,
Voudroyt mon Apollon, sur leyz pas de Lucrèce,
Au palais d’Uranie, où vous l’avez surpris,
Soubz vos riches couleurs dont fut toujours épris,
Transférer d’Hélicon le riant labyrinthe :
Ainz, à tous n’est permis d’aborder à Corynthe.

comme aux satellites de Saturne,

Ton vaste Jupiter, et ton loingtain Saturne
Dont sept globules nayns traynent le char nocturne²⁰.

Il est donc bien fait allusion par Clotilde, mais dans un cadre plus suspect encore celui qui avait dévoilé ses talents au début du siècle, puisque les successeurs de Vanderbourg ménagent beaucoup moins que lui la vraisemblance. Ils reprennent les mêmes précautions oratoires, dédiant leur recueil aux femmes (« C’est à elles à défendre la gloire du sexe contre la science orgueilleuse des hommes », p. XXI), regrettant la perte des papiers de M. de Surville, ou expliquant l’occultation totale des œuvres de Clotilde depuis le xv^e s. par analogie avec l’« oubli qui s’appesantit si longtemps sur les vers » de Christine de Pisan. Mais l’irréalisme se rencontre à chaque page : non contente de citer un auteur latin inconnu de ses contemporains ou de découvrir des satellites avant tous les astronomes, Clotilde aurait présagé, dans son poème *De la Phélyppéide*²¹, la découverte du nouveau continent et prédit « des malheurs inouïs aux habitans de ces contrées inconnues

». A la relative plausibilité de la première livraison semble désormais s'opposer la fantaisie d'une contrefaçon ludique, alléguant sans vergogne que

le nombre des ouvrages de Clotilde dont les titres nous sont connus est plus grand qu'on ne peut l'imaginer. Ceux que M. de Surville avoit destinés à la publication eussent complété 8 volumes in-8° de 700 à 800 pages chacun. (p. 147)

De poétesse qu'elle était *in principio*, Clotilde devenait alors une prosatrice éprise de philosophie, une romancière moraliste, une historienne, etc. Au demeurant, la thèse de Sainte-Beuve n'en est pas moins erronée, car Nodier et Roujoux n'ont nullement falsifié cette seconde anthologie. Loin d'y glisser des faux de leur cru, ils ont scrupuleusement reproduit et commenté des fragments de prose ou de poésie versifiée que le marquis de Surville avait auparavant publiés, de 1794 à 1798, dans le *Journal de Lausanne* dirigée par la chanoinesse de Polier. Et le mérite revient précisément à Macé d'avoir déniché ces « preuves » qui disculpent les deux éditeurs de toute intrusion fallacieuse²². Tout juste ont-ils rendu plus accessibles au public les pièces dont Vanderbourg, les ignorant ou les jugeant trop évidemment supposées, avait fait mine de déplorer la perte dans sa Préface de 1803.

Cette incontestable probité n'ôte rien, cependant, à la malicieuse posture que Nodier s'est plu à adopter. S'il prend un malin plaisir à mettre au jour (et à commenter) dans les manuscrits du marquis, précisément parce qu'ils trahissent la supercherie, les passages naguère passés sous silence, c'est aussi pour brouiller quelque peu les pistes et participer, comme l'a bien vu Sainte-Beuve, à ce jeu de dupes. A la rigoureuse analyse engagée en 1812 dans les *Questions de littérature légale*, il convient en effet de confronter divers jugements qui tendent à en récuser peu ou prou le bien-fondé :

- dès 1808, le *Dictionnaire des onomatopées* donne à Nodier l'occasion de citer quelques vers « attribués à Clotilde de Surville²³ » afin de prouver que le verbe *bramer* s'employait dans le « vieux langage » ; comme si la facticité du texte n'interdisait pas de l'utiliser comme garantie d'attestation historico-linguistique.

- farcie de réserves quant à la fiabilité des *Poésies inédites* dont « le sort est de se trouver environnées de mystère », la préface de 1826 permet toutefois à Nodier et à son acolyte – qui semble en avoir rédigé, sinon l'essentiel, du moins la version première – de déceler de l'authentique par delà même les indices de forgerie. Les divers « débris » colligés leur font très fréquemment « regretter ce qui s'est perdu

» ou qui « ne nous est point parvenu » (pp. 67, 113 et *passim*), le peu de crédibilité des pièces conservées n'empêchant pas de leur présupposer une source historique. Car les innombrables anachronismes trouvent une explication qui permet de discriminer avec rigueur le vrai du faux : si les textes du xv^e s. portent trace d'événements et de formes linguistiques largement postérieures, c'est parce qu'ils ont été *retouchés* par le marquis et, avant lui, par une descendante de Clotilde (Jeanne de Vallon) qui aurait entrepris, dès le xvii^e s, de les mettre en lumière ! De ce pur prétexte, naguère invoqué par Surville lui-même puis par Vanderbourg, Nodier et Roujoux font désormais un gage de la validité globale du corpus :

Le sujet même de la plupart de ces poésies, les allusions personnelles, tout-à-fait étrangères à notre siècle, que l'on y retrouve si souvent, et qui se produisent comme si elles étoient l'expression d'un sentiment inspiré par une circonstance du moment, les anecdotes sans intérêt aujourd'hui, relatives à des événements de cette époque, une foule de mots, de phrases, d'observations toutes naturelles qui tiennent aux occupations d'un autre temps, tout porte avec soi un caractère remarquable d'authenticité, et, en admettant les corrections de Jeanne de Vallon et de M. de Surville, il restera peu de doutes sur les sources dont ces poésies tirent leur origine. (p. X)

• C'est assurément un autre langage que tenait l'anonyme auteur des *Questions de littérature* – « L'opinion est maintenant fixée sur le véritable auteur de ces intéressants ouvrages. Je ne crois pas qu'on puisse douter que ce ne soit M. de Surville lui-même²⁴ » –, lequel ne voyait dans l'intervention de la médiatrice à l'âge classique qu'un ingénieux subterfuge

car dans le cas même où les *poésies* de Clotilde offriraient quelque anachronisme inévitable, le nom de madame de Vallon étoit une excuse toute prête. On pouvoit croire facilement que cette dame, possédée de l'amour des lettres, n'avoit pas résisté au désir d'introduire quelques-unes de ses productions parmi celles de son aïeule, qu'on lui faisoit même modifier jusqu'à un certain point ; et au pis-aller, le soupçon de supposition, déconcerté par l'intervalle d'un siècle, et n'ayant plus que madame de Vallon à qui se prendre, ne faisoit pas redouter les mêmes inconvénients que s'il devoit s'exercer sur un contemporain. (chap. VIII)

Or la seconde édition (signée) des *Questions* en 1828, laissant inchangé cet « examen sérieux [... d']une supercherie d'ailleurs extrêmement innocente », offre à Nodier l'opportunité d'ajouter une brève note concernant les inédits momentanément détenus par Roujoux :

Ce Recueil a paru depuis, et a confirmé mes hypothèses sur la manière dont les *poésies de Clotilde* ont été composées. C'est une des questions sur lesquelles l'âge, l'expérience et l'étude ne m'ont pas fait changer d'avis. (*ibid.*, p. 83)

On le voit, le désormais signataire du réquisitoire se garde de signaler sa contribution à l'édition du volume en question, et de rappeler la thèse, inverse à bien des égards, qui s'y trouve soutenue, par exemple en ces lignes enflammées :

Clotilde est toujours femme : ses querelles même avec Alain Chartier, [...] qui, par leur nature et leur forme, prouvent en faveur de l'antiquité de ces poésies, démontrent aussi que c'est une femme qui écrit, qui n'oublie point les droits de son sexe [...]. Aux corrections près, dont nous ferons honneur à M. de Surville, ces jolies poésies ne peuvent être attribuées qu'à une femme brillante de grâce, de naïveté, de tendresse, d'esprit et de raison. Elle n'a point eu de rivale jusqu'à nos jours. (Préface de 1826, pp. XXII-XXIII)

Ne serait-ce pas, en somme, à un Nodier *bi-frons* que l'on aurait affaire en la matière ? Sans verser dans un schématisme caricatural, force est bien d'opposer, d'un côté, une exégèse qui démonte impi-toyablement les mécanismes du faire-croire, de l'autre, une stratégie facétieuse qui *fait le jeu* de la mystification :

La bizarrerie des idées qui dominent dans cet étonnant ouvrage [*De la Nature et de l'Univers...*] seroit une preuve irrécusable de leur date antique, si quelques vers [...] ne venoient accuser une origine plus moderne. Il est inutile de les citer ici ; nous avons fait connoître notre opinion à cet égard dans quelques ouvrages qui n'admettoient rien de douteux²⁵. Mais, en faisant la part de ces vers qui ne se trouvent d'ailleurs que dans l'introduction de ce chant, et que, sans nuire au reste, on pourroit attribuer à Jeanne de Vallon, ou même à M. de Surville, qui pourroit, en le lisant, douter que la plus grande partie de ce chant extraordinaire ait été écrite dans le quinzième siècle ? [...] où est l'impossible ?

Cette alternance de postulats peu compatibles, au long de quelque vingt-cinq années, n'ôte évidemment rien à la sagacité de l'expert : elle lui permet au contraire d'envisager toutes les implications de la supercherie, quitte à s'en rendre complice le cas échéant. Et lorsque, en 1829, il exposera comment il lui a fallu se conformer à la graphie « grossièrement erronée » de la première édition de Clotilde pour éviter dans la seconde « les disparates les plus choquantes²⁶ », il reconnaîtra bel et bien son double rôle de savant austère et d'amoureux fervent. Nul doute qu'il sut aussi apprécier à sa juste valeur, cinq ans plus tard, la mention de Clotilde dans la « Liste des autorités » retenues par le *Dictionnaire universel de la langue française* : apportant le crédit d'une préface à

la 8^e éd. de cet ouvrage élaboré par Pierre-Claude-Victor Boiste, sans doute Nodier s'est-il plu à voir inscrite cette référence, *nonobstant clameur de haro...*

De semblables palinodies – qui témoignent, au juste, d'un sens aigu de l'ambivalence – se retrouvent souvent sous sa plume. Le sort que les *Questions* réservent au pastiche²⁷ et au plagiat, tout à la fois honnis et célébrés, en fournit un exemple probant. Mais c'est dans les récurrentes appréciations sur le *génie* d'Ossian que l'on en trouverait l'illustration la plus édifiante. A défaut d'en récapituler les tenants et aboutissants, contentons-nous du point de vue souverain exprimé dans les *Mélanges de littérature*, qui peut aussi bien s'appliquer au *cas* Clotilde :

Je vois beaucoup de gens qui croient sans restriction à leur authenticité [*des poésies galliques d'Ossian*], beaucoup d'autres qui la nient sans restriction. C'est une erreur opposée à une erreur ; Macpherson n'a certainement pas inventé ces poésies, et certainement il ne les a pas traduites ; mais il y a dans tous les pays des chants nationaux, des poésies *traditionnelles* ; il y en a surtout en Écosse, et Macpherson en a tiré parti en homme d'esprit. *C'étoit une rencontre très-heureuse et un travail très-peu difficile. En général, donnez à un homme de goût, n'eût-il que du goût, la production native d'un homme de génie qui n'a que du génie, et vous verrez ce qu'il en fera presque sans effort. C'est le diamant brut entre les mains du lapidaire*²⁸.

En tout état de cause, la lecture que fait Nodier de ces suppositions littéraires est sans commune mesure avec celle des démystificateurs à tout crin, tels G. Paris ou encore Quérard. Animé d'une foi positiviste en ces nouveaux « instruments fins et précis » que la « science bibliographique » met aux mains des savants, fort de la « mission d'utilité » dont il s'est investi, l'auteur des *Supercheries littéraires dévoilées* se présente, au rebours de Nodier, comme un justicier des Lettres poursuivant impitoyablement les « délinquants » coupables de méfaits. Sous les dehors de la plus froide objectivité, il assigne à comparaître devant son « tribunal investigateur » les livres, leurs auteurs mais aussi leurs lecteurs, assimilant le public à un bétotien peu clairvoyant, « exposé à accepter journallement » toutes sortes de « déceptions ».

On ne s'étonnera pas que Quérard n'ait guère nourri de sympathie à l'égard d'un Nodier non moins féru que lui, mais d'une tout autre façon. Et sans doute y a-t-il là aussi un parallèle entre ledit Quérard et G. Paris, qui tantôt vilipende, à propos de Clotilde, « des érudits auxquels on aurait supposé plus de discernement » (*loc. cit.*, p. 135), tantôt déprise sans réserve les errements du conteur romantique. On sait notamment que celui-ci a longtemps bataillé pour restituer à

Bonaventure Des Périers la responsabilité principale, non seulement du *Cymbalum Mundi*, mais également des *Discours non plus mélancoliques que divers* et surtout des *Nouvelles Récréations et joyeux devis* : « Plus j'ai relu les contes de Des Périers, plus j'y ai trouvé de simultanéité dans la forme, dans les tours, dans le mouvement du style²⁹ ». Sur ce point encore, la parisienne sentence tombe sans appel, dans l'étude sur « La nouvelle française aux xv^e et xvi^e siècles » :

Nous n'avons aucune raison de révoquer en doute l'assertion trois fois répétée de La Croix du Maine : les *Récréations* [...] sont en majeure partie l'œuvre des deux Manceaux Jacques Peletier et Nicolas Denisot. [...] Nodier avait le goût délicat mais peu sûr [...] il a retrouvé tous les mêmes traits dans les contes de la reine de Navarre, et il écrit quelques lignes plus loin : "Des Périers est le véritable et presque le seul auteur de l'*Heptaméron*, comme des *Nouvelles Récréations*. Je ne fais pas difficulté d'avancer que je n'en doute pas." Or, si jamais il y a eu deux styles différents, c'est bien celui de Marguerite de Navarre et celui des *Joyeux devis*³⁰.

C'est sans conteste sur de très intuitifs critères stylistiques que Nodier se prononçait :

Le style de Marguerite n'étoit pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup. Rien ne diffère davantage du style abondant, facile, énergique, pittoresque et original de Des Périers, qui ne peut se confondre avec aucun autre, dans la période à laquelle il appartient, et qu'aucun autre n'a surpassé depuis. Les contes nombreux de l'*Heptaméron* qui portent ce caractère sont donc l'ouvrage de Des Périers, et la propriété ne lui en seroit pas plus assurée, s'il les avoit signés un à un, au lieu d'abandonner leur fortune aux volontés de sa royale maîtresse³¹.

Mais l'argumentation développée par le romaniste n'est, on vient de le voir, guère plus aboutie qui se contente de moquer cette même discordance formelle pour défendre une thèse exactement inverse. La science n'est pas l'unique criterium sur quoi il asseoit ses positions. A l'instar du piètre Nodier, c'est au sentiment esthétique des « bons juges » qu'à son tour il fait appel pour moquer le « fond des poésies » de la « pseudo-Clotilde », « tout aussi impossible au xv^e siècle que la forme » (p. 139), et où

il n'y a vraiment que quelques pièces qui soient *jolies* [...] ; le reste est souvent *tortillé, emphatique et obscur*. [...] Ce n'est pas seulement la langue qui produit une *impression désagréable*. Le mélange des sentiments et des idées du xviii^e siècle avec des traits plus ou moins fidèlement empruntés aux mœurs et aux usages du xv^e cause nécessairement une *dissonance perpétuelle*. (*loc. cit.*, p. 136, nous soulignons]

Malgré qu'il en ait, ce n'est pas l'objectivité d'un savoir strictement positif qui lui sert en l'occurrence de guide. Lorsqu'il déclare sans barguigner qu'il n'y a pas là « une ligne qui remonte de quelque façon que ce soit plus haut que la fin du XVIII^e siècle », et que leur langue « en fera toujours un objet d'horreur pour les connaisseurs » (*ibid.*), le grave Paris dit vrai. Mais la familiarité qu'entretient Nodier avec les supercheres et autres suppositions de textes laisse à penser que c'est, réciproquement, la récusation impérieuse qui peut passer, à ses yeux de *connaisseur*, pour un *objet d'horreur*. Car si Vaschalde et Macé n'eurent certes pas raison d'avoir tort, le futur Administrateur du Collège de France eut peut-être un peu trop raison, en un siècle qui vit successivement paraître le poème médiéval *les Scandinaves* (dû à Joseph Chérade, 1807), les œuvres de dame Clémence Isaure, mythique restauratrice des Jeux floraux (1820), la *Guzla* de Hyacinthe Maglanovich (1827), le *Barzaz Breiz* (par Hersart de la Villemarqué, 1839), et, en 1895 encore, *les Chansons de Bilitis*, lesquelles eurent l'honneur de figurer, à l'instar des œuvres de Clotilde, au sein de savantes anthologies³².

Et, s'il n'est pas avéré que Voltaire ou Berquin aient effectivement plagié, comme l'ont cru les idolâtres, telle ballade de la poétesse, du moins les écrits de cette dernière ne sont-ils pas restés lettre morte au long du XIX^e siècle. Leur influence même se laisse déceler jusque chez Rimbaud, qui semble avoir eu quelque connaissance d'un long poème dont nous citerons un extrait du premier chant :

Guidé par nautoniers ung lent vaissel nageoit
 Portant arrois divers, seur ung fleuve moult quoit,
 Et mariniers brayans, forts beuveurs de cervoise,
 Qui onques ne cessoient de mener leur grand noise.
 Ung jour leyz nautoniers cheurent en ung a guet :
 Lors le batel fust libre, et sanz soing ni regret,
 Le fleuve il devala vers Thétis ignorée
 Des or maiz il cogneut l'ire de la marée ;
 Il dansa seur leyz flots comme coque de nois,
 Et seyz flancs sapinins, pleins de cotons anglois,
 Rumpirent aux fureurs sinistres des tempestes.
 Il s'en ala courant, yvre de sa conqueste,
 De pœn'insule en cap, du fond deyz goulfres bruns
 Au large le plus hault, foitté par leyz embruns.
 Défiant leyz rochiers et chalengeant l'abysme,
 Il erra sur la vague ; il en gravit la cisme.
 Il resva la nuict verde ; il sçeust l'aulbe et le soir,
 Et il vist quelques foiz ce qu'humains crurent veoir.

Notes

1. *Journal des débats*, 10 août 1817, repris in *Mélanges de littérature et de critique*, 1820 (repr. Genève, Slatkine, 1973), t. II, p. 384.
2. Paris, Crapelet, t. II, pp. 200-233.
3. *Journal des savants*, juillet 1824, p. 406
4. *Revue critique d'histoire et de littérature* n° 9, mars 1873, pp. 133-140.
5. Pour plus de détails, lire nos *Supercherries littéraires*, 1989, n^{le} éd. Genève, Droz, 2001, pp. 45-77.
6. *Libertés d'une écriture : Charles Nodier*, Genève, Slatkine, 1979, pp. 170 et 181 (l'index reprend encore la même graphie fautive, p. 292).
7. « De la romance », 1809, in *Poésies diverses de Ch. Nodier* recueillies par N. Delangle, Paris, Delangle frères, 1827, p. 51.
8. *La Quotidienne*, 1^{er} nov. 1825.
9. P. 3-9 de la 2^e éd. (1824), qui contient en outre le fac-similé d'une partition musicale due à H. Berton.
10. *Cours de littérature française*, Paris, 1830, t. II, p. 243.
11. Cette notice a été lue en séance publique douze ans après la mort de Vanderbourg, et publiée dans *le Moniteur* du 28 oct. 1839. La Préface des *Supercherries littéraires dévoilées* de J.-M. Quérard (1^{ère} éd., 1847-1853, p. 24), comme la notice sur Vanderbourg du *Grand Dictionnaire* de Larousse (1876), se satisferont encore de cette imputation.
12. Grenoble, Prudhomme, 1870, p. 118. Voir en particulier les « pièces justificatives » de la 2^e partie, pp. 119-190.
13. *Clotilde de Surville et ses poésies (documents inédits)*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873. Ce vaillant chercheur publiera encore une *Bibliographie survillienne, description de tout ce qui a été écrit sur C. de S., depuis l'apparition de ses Poésies jusqu'à nos jours*, annonçant que « bientôt, un monument s'élèvera dans le pays où notre illustre poète composa ces chants qui ont toujours fait l'admiration, même des sceptiques » (Paris, Aubry, 1876).
14. A l'inverse, A. Mazon a montré qu'on ne saurait découvrir sur place aucune trace de la poétesse (*Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville*, Paris, Lemerre, 1873).
15. Chap. VIII, p. 49 (2^e éd. 1828, p. 82 ; n^{le} éd. critique, Genève, Droz, 2003, p. 80). Au juste, ce n'est qu'en 1655 que l'astronome hollandais Christiaan Huygens observa les anneaux de Saturne, avant d'en publier une description quatre ans plus tard.
16. Paris, Nepveu, 1826, 1 vol. livré sous trois formats (in-8, in-12 et in-32). Deux ans auparavant, le même libraire Nepveu avait réédité le recueil de 1803, en trois formats également illustrés « par Colin, élève de Girodet ». Dans la *Quotidienne* du 1^{er} nov. 1825, Nodier en a rendu compte en louant subtilement le marquis d'avoir su dépasser la médiocrité poétique de son époque pour se transporter « par la force de la pensée dans un autre âge de la poésie, dans un autre âge de la langue, dans une société plus jeune d'aspirations ; se créer des affections, une famille, une patrie, un siècle, et s'adresser du fond du passé à la postérité [...]. L'auteur des *Poésies de Clotilde* avait bien apprécié ses contemporains. A découvert, ils l'auraient déchiré ; ils l'admirent masqué ».
17. Ancien préfet sous l'Empire et traducteur de l'histoire d'Angleterre de Lingard, le baron Prudence-Guillaume de Roujoux avait déjà signalé des inédits de Clotilde – et dénoncé leur apocryphie – dans son *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts* (Paris, 1811, p. 83)
18. « Charles Nodier », art. paru dans la *Revue des Deux Mondes* en mai 1840, placé en préface des *Contes de Charles Nodier* (Paris, Charpentier, 1840), repris dans les *Portraits*

- littéraires* (1844), in *Œuvres*, Paris, Gallimard, « la Pléiade », t. II, 1960, pp. 297-333. A « Clotilde de Surville » Sainte-Beuve a par ailleurs consacré une longue étude dans la *Revue des deux Mondes* (1^{er} nov. 1841, pp. 353-376), reprise in *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* (Paris, Charpentier, 1843, pp. 484-508).
19. Dont le chant I, v. 119 sq., évoque Ennius « qui, le premier, des rians sommets de l'Hélicon, rapporta une couronne au feuillage immortel, dont la gloire devait se répandre sur toute l'Italie ».
 20. « De la Nature et de l'Univers », in *Poésies inédites*, *op. cit.*, pp. 46 et 85.
 21. P. 118. Quelques pages *retrouvées* de ce texte sont reproduites, alors que Vanderbourg déplorait qu'il n'en « reste pas le moindre fragment ».
 22. *Op. cit.*, pp. 34-35 et 59-67. De ce constat implacable le critique induit l'antiquité réelle des textes, alors que Paris en profite pour imputer la contrefaçon au marquis. Plus que d'information, tout est dorénavant affaire d'interprétation, voire de spéculation.
 23. 2^e éd. 1828, repr. Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1984, p. 68. A noter que les vers reproduits là étaient en réalité attribués par Vanderbourg à Marie de France : il s'agirait d'une fable d'Esopé (« La Mors et li Bosquillon ») traduite par cette dernière et dont un passage fut conservé par Clotilde (dans une graphie légèrement différente de celle dont Nodier fait usage) : « Tant de loing que de prez n'est laide / La mors. La clamoit à son aide, / Tosjors, ung povre bosquillon / Que n'ot chervance ne sillon [...] / Tant brama, qu'advint... » (1803, pp. XXVI et LXXXIII).
 24. Chap. VIII, p. 82 de l'éd. 2003.
 25. Préface de 1826, pp. XV-XVI. Les « ouvrages » en question sont évidemment l'*Essai* de Roujoux (1811) et les *Questions* de Nodier.
 26. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, repr. Bassac, Plein Chant, 2000, p. 258. Cf. aussi la lettre à Roujoux (14 juin 1826), qui condamne l'orthographe « horriblement défectueuse » de ces textes, mais reconnaît la nécessité de « ménager avec soin [...] l'harmonie des deux publications » : « D'ailleurs, les signes de la supposition ne sont pas seulement là. Ils sont partout ; et voilà pourquoi j'insiste pour que nous ne prenions à la mystification que la part nécessaire de notre emploi d'éditeurs. Se battre les flancs pour prouver que ce sont là des vers du Moyen Âge, [...] ce charlatanisme ne nous va pas. Il seroit tout au plus divertissant pour un livre que nous aurions fait tout entier [...]. De celui-ci dont nous n'avons à tirer ni un grand profit ni une grande gloire, (et il faut tâcher d'en sortir sans ridicule), laissons les bévues à qui de droit ».
 27. A défaut de parodier Clotilde, Nodier sut adroitement imiter la manière de Philippe de Commines, dans le *Drapeau blanc* du 5 janvier 1820 : « Nonobstant que depuis quelque tems en ça, le nombre des morts et occis qui surviennent par ces Champs-Élysées soit de beaucoup moindre que nous ne l'avons vu durant le regne populaire de Robespierre et de Napoléon, nous ne sommes du tout sans congnoissance des pratiques, menées et perpétrées, discours tenus et affaires débattues entre le parti dextre et le parti sinistre qui diuisent nos descendans. »
 28. T. II, p. 353. Dans la *Quotidienne* du 1^{er} nov. 1825, Nodier déclarait de même à propos de *Clotilde* : « Cette merveille du quinzième siècle est-elle possible, voilà la question. Le dix-huitième siècle a-t-il pu la produire, voilà l'objection. Je les résoudrais toutes deux par la négative. »
 29. Nodier, *Bonaventure Des Périers*, 1839, repr. Genève, Slatkine, 1967, p. 48.
 30. *Journal des savants* de mai-juin 1895, repr. in M. Roques éd., *Mélanges de littérature française du moyen âge*, Paris, Champion, 1966, pp. 661-662. Pour un état actuel de la question, voir P. Jourda, qui admet avec d'infimes réserves « l'attribution traditionnelle » des *Récréations* à Des Périers (*Conteurs français du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1975, p.

XXX) ; et L. Sozzi (*les Contes de Bonaventure Des Périers*, 1965, repr. Genève, Slatkine, 1998, p. 48-52, 80-83, 428 sq.) dont la conclusion récuse « l'impression d'une différence sensible » ressentie par Gaston Paris à la lecture des contes et du *Cymbalum*. Tout proche de Nodier, l'auteur « décèle partout, chez Des Périers, une attitude commune [... qui permet d'attribuer] l'essentiel du recueil à une main unique, en réduisant à peu de chose l'intervention des éditeurs [*Peletier et Denisot*] et en acceptant l'attribution de ces nouvelles au charmant poète des *Roses*, au moraliste caustique du *Cymbalum Mundi* » (pp. 447-448). Dans l'introduction de son édition (Paris, STFM et Champion, 1980, p. XVII-XX), K. Kasprzyk reconnaît enfin Des Périers pour l'auteur des quatre-vingt-dix contes publiés par Granjon en 1558 (les trente-neuf autres ajoutés par l'édition Galliot du Pré en 1568 étant tenus pour apocryphes), non sans y admettre la présence de remaniements, voire d'interpolations indéniables.

31. *Bonaventure Des Périers*, *op. cit.*, p. 60. Cette (hypo)thèse a été réfutée par P. Jourda (*Marguerite d'Angoulême*, Paris, Champion, 1930, t. II, p. 663). A. Chenevière avait de même retiré à Des Périers la paternité des *Discours (Bonaventure des Périers, sa vie, ses poésies)*, Paris, Plon, 1886, p. 241-249) encore admise néanmoins, en 1959, par Cioranescu...
32. Sur ces diverses forgeries, voir nos *Supercherries littéraires (op. cit.)* et notre *Esthétique de la mystification* (Paris, Éd. de Minuit, 1994).